

PREMIER ANNONCEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 143 fr. 50. — Six mois, 246 fr. — Un an, 500 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 145 francs. — La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42 DIRECTEUR : ALFRED REBOUX AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE ET C^e, place de la Bourse, 53, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 7 MARS 1887

L'ASSISTANCE OUVRIÈRE

L'imprimerie Chaix vient de résumer, dans une intéressante brochure, les données statistiques fournies par les documents officiels sur les Sociétés de secours mutuels françaises, et sur les Caisses d'Etat destinées tant à servir des pensions de retraite qu'à assurer les travailleurs en cas de décès ou d'accidents.

On distingue trois catégories de Sociétés de secours mutuels : celles qui sont reconnues comme établissements d'utilité publique, celles qui sont approuvées, et enfin celles qui sont simplement autorisées.

Pour être reconnue établissement d'utilité publique, il faut qu'une Société de secours mutuel provoque un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique, fasse connaître ses statuts au préfet et lui communique ses livres et un relevé annuel des opérations, ainsi qu'un état de situation en fin d'année.

En 1884, on comptait, en France, 9 sociétés reconnues, comprenant 9918 membres participants, et 1863 membres honoraires. Leurs recettes s'élevaient à 497,146 francs : leurs dépenses à 402,986 fr.

Leur fonds de réserve était de 4 millions 292,229 francs elles servaient 371 pensions et 325 retraités.

Les Sociétés de secours mutuels approuvées sont au nombre de 9,570 ; les sociétés autorisées, au nombre de 7,413.

Les premières comprennent 754,453 membres participants 153,039 membres honoraires : les secondes 291,080 membres autorisés et 32,561 membres honoraires.

Le nombre des sociétaires, dans chaque société, varie entre 111 et 411. La moyenne est d'environ 160.

L'exercice total des sociétés approuvées est de 96 millions, 692,417 fr. Celui des sociétés autorisées de 26 millions 241,468 fr.

Ces fonds se décomposent en fonds de réserve et en fonds de retraite. La cotisation annuelle varie entre 10 et 18 francs ; les droits d'entrée, entre 3 fr. 89 cent. et 5 fr. 63 centimes.

Les dépenses des deux classes de Sociétés se sont élevées, en 1884, à un peu plus de 22 millions : elles se décomposent en secours en argent aux malades, aux vieillards, aux infirmes et incurables, aux veuves et orphelins, en honoraires de médecins et en frais pharmaceutiques ; en dépenses des enfants ; en frais funéraires ; en versements aux fonds de retraites.

Les frais de gestion, pour les sociétés approuvées, sont élevés à 716,263 francs ; pour les sociétés autorisées, à 378,510 francs.

La dépense moyenne de chaque malade est d'environ 48 francs : la cotisation moyenne étant de 15 francs, la charge de la Société est environ de 33 francs.

La moyenne des secours est de 147 francs pour les hommes, de 76 francs pour les femmes.

La moyenne des secours aux veuves et orphelins est considérablement dans les deux classes de Sociétés : les Sociétés approuvées ont donné 39 fr. 49 aux veuves et 25 fr. 66 aux orphelins ; les Sociétés autorisées, 183 fr. 58 aux veuves et 63 fr. 92 aux orphelins.

Une remarque intéressante : la mortalité est inférieure, dans les deux Sociétés, à celle qui a été relevée dans la statistique générale de la France. On peut en conclure que les sociétaires vivent plus hygiéniquement que la moyenne des ouvriers.

La Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse a reçu, en 1883, une somme de 39 millions 145,216 francs : 16 millions, environ ont été versés en alimentant le capital ; 23 millions, en le réservant.

Les versements à effectuer à cette Caisse ne peuvent être inférieurs à 1 franc. Ils sont recrus dans les caisses de l'Etat. Chaque déposant a un livret, sur lequel on

inscrit successivement les versements qu'il opère. 20 millions versés, en 1883, impliquent environ 583 mille versements.

La Caisse a acheté, dans cette même année, 2 millions 106,101 fr. de rentes qui ont coté 48 millions 080,472 francs.

Les comptes individuels ouverts, en 1883, sont au nombre de 34,201 : 3 millions 321,319 francs de rentes viagères ont été inscrites au nombre de 25,453 personnes.

Quant aux assurances en cas d'accidents, elles ont reçu 18,380 cotisations, variant entre 8 et 3 francs. On sait que la pension varie selon que l'assuré verse annuellement, 8, 5 ou 3 francs.

En 17 ans, de 1868 à 1885, sur 22,812 assurés on n'a compté que 34 sinistres, dont 8 ont entraîné la mort.

LES BATAILLONS SCOLAIRES

Nous lisons dans la *Gymnastique scolaire* de la Belgique : « Plusieurs municipalités ont décidé l'abolition des bataillons scolaires, qui donnent beaucoup de peine à la police et aux autorités scolaires. Leur influence a été désastreuse, et les actes d'indiscipline sont devenus fréquents. »

« L'organisation des bataillons scolaires a de même soulevé de vives critiques dans notre pays ; elle a ses adversaires, elle a ses partisans. Nous croyons devoir donner sur ce sujet l'opinion d'un homme des plus compétents en matière d'éducation nationale, M. Eugène Paz, et, à cet effet, nous détachons de son dernier ouvrage, *L'histoire de la gymnastique*, le passage suivant :

« Les bataillons scolaires sont, à notre avis, l'exagération d'un principe trop longtemps méconnu : la transformation d'une chose extrêmement grave en une exhibition enfantine, très onéreuse pour les communes et pour l'Etat. »

« N'est-il pas à craindre que les manœuvres militaires rabaisse, en quelque sorte, à des jeux d'enfants, ne compromettent justement le prestige qu'on voudrait relever ? »

« En quoi l'exercice militaire de la génération actuelle grandirait-il par ce moyen ? Peut-on supposer que le seul fait de mettre un fusil entre les mains d'enfants de douze ans puisse leur donner vingt ans d'un cœur vaillant, s'ils ne le doivent pas avoir ? »

« Exercer-nous ; préparons-nous, sans fanfaronnerie, sans paroles vaines, comme des hommes, et ne jouons pas au soldat. »

LES DAMES ALLEMANDES

A l'occasion des calamités scémées périodiquement dans certains organes de la presse allemande contre la France, et qui ont été récidivées de plus belle ces derniers temps, M. Adrien Hugues a eu l'ingénieuse idée de traduire, pour le supplément du *Figaro*, quelques passages des journaux allemands de 1870, qui témoignent de la sympathie que les prisonniers français avaient su inspirer à la population féminine. On en jugera par les extraits suivants :

« Die ANBETUNG DER FRAUEN ! » (*L'adoration des Françaises !*)

« Berlin, 22 août 1870. — Par suite de la conduite sans tact et des sympathies que les dames chargées de ravitailler les prisonniers leur ont montrées ici et ailleurs, il est strictement interdit de laisser entrer aucune dame dans toutes les gares prussiennes pendant le passage des convois (Reilage du Schwab-Merkur, 27 août). »

« Heimbach, le septembre. — *L'Ostdeutsche Zeitung* nous raconte le fait suivant : Un sergent prussien, qui avait obtenu par sa vaillance le commandement d'un convoi de prisonniers devant indiquer à notre gare par suite des fatigues de la guerre et du voyage. Il vit une jeune dame avec un plateau chargé de six bols de bouillon, qui s'approcha des wagons occupés par les Français et lui demanda avec une grande douceur si elle voulait bien lui en accorder un. Elle répondit simplement : « Ces bols sont pour mes frères les officiers français. » Alors le sergent, pris d'une sainte colère, donna un violent coup de poing sous le plateau et fit voler les bols en l'air ; le bouillon inonda l'amie des Français, qui se retira toute courroucée.

On doit bien penser que ces marques d'humanité et de sympathie avaient irrités les gallophobes, qui remplirent de « protestations indignées » les feuilles de leur discrétion. En voici un exemple tiré du *Mercur de Souabe*, à la date du 4 septembre :

« Nous lisons dans les journaux avec une profonde pitié de quelle manière antipatriotique et sans tact se comportent quelques dames à nos regards. Comment, elles ne font aucune attention à nos braves soldats pour combler d'aménités et de rafraîchissements ces corps sanguinaires avec lesquelles l'ennemi nous enlève et nous enlève ? Ne doit-il pas se glisser de l'air en nous dans leurs yeux ? Ne doivent-ils pas nous mépriser. »

« Au nom de plusieurs dames, » Ces « dames » allemandes ne rappellent guère les poétiques et tendres Grecs des ballades. La haine contre « l'ennemi héréditaire » a en fait des énergumènes en Jupons et en robes trempées, et elle ne pardonne pas à quelques femmes compatissantes et bonnes d'assister des prisonniers !

LE COUP DE GRISOU

de Quaregnon 144 VICTIMES

Mons. 5 mars. 3 h. soir. Vers 3 heures de l'après-midi, des ingénieurs ont réussi à pénétrer dans les traits où se trouvaient les charbonniers. Ceux-ci ont été tous trouvés asphyxiés.

Scènes navrantes. Patrages, 5 mars, 4 h. du soir. La baraque dans laquelle attendaient les parents des malheureux ouvriers restés dans la fosse se remplit sans cesse ; la foule hâle et suit, avec un poignant intérêt, à travers les fenêtres ouvertes, les mouvements de va-et-vient du personnel exécutant les ordres de ceux qui président aux mesures de sauvetage.

Les infirmes interrogent les employés et demandent des nouvelles qu'on ne peut leur donner, la cruelle incertitude augmentant leur désespoir, ils se désolent et ont entendu, dans les sanglots qui s'entrechoquent, des cris désespérés : « Mon malheureux fils, rendez-moi ! » « Mon frère est-il parmi les morts ? » « Dites-moi ce qu'est devenu mon mari ! » « Mon père et mes deux frères, je ne les verrai donc plus ? » Ce sont des scènes à rendre l'âme, qui se répètent aussi devant la grille ou la fosse de monde et plus grande encore et plus bruyante qu'à l'intérieur de la « baraque ».

On voit déposer sous le plan incliné qui conduit au poly les premiers cercueils destinés aux cadavres ; ces cercueils sont en bois blanc et recouverts d'une croix plate, noire. Dans les ateliers du charbonnage, on s'occupe sans interruption, à confectionner d'autres bières, ingrate besogne qui occupera les menuisiers durant toute la nuit et probablement encore une grande partie de la journée de demain.

Les cadavres. 8 h. 30 soir. Les gens d'œuvre ont beaucoup de peine à contenir le monde. De temps à autre, un employé du charbonnage essaye de faire prendre patience à ces malheureux de la Porte. Il parait certain que Sadi-Pacha et Reich-Bej, secrétaire du Sultan, iront saluer le czar à Jassyville.

Paris, 7 mars. — L'état de l'empereur Guillaume est toujours inquiétant, et sa faiblesse est de plus en plus grande. D'après des renseignements venus de Berlin, ce ne serait pas la vieillesse seule qui met en danger la vie de l'empereur d'Allemagne ; il serait atteint d'une affection qui peut l'emporter au moment où l'on s'y attendrait le moins.

Cette affection serait l'infarctus ou émission de sang par les veines urinaires. La vie de l'empereur est donc à la merci d'une hémorragie considérable à laquelle il pourra succomber.

On craint une catastrophe soudaine, et c'est pour essayer de parer à cette éventualité que les médecins d'Amérique, qui ont été dernièrement reçus dans l'église catholique par les Pères, ont été confirmés par S.G. Mgr l'archevêque de Paris.

Un missionnaire déceci. M. Grévy, sur la proposition du ministre de la guerre et du général Mient, commandant la division du Tonkin, vient de décerner une médaille d'argent, méritée tout de retardé, à son successeur au R. P. Bruyer, missionnaire apostolique.

Le R. P. Bruyer a sauvé, au péril de ses jours, deux soldats qui se noyaient dans un torrent au Tonkin.

LE PEREUREUR GUILLAUME

On mande de Vienne à la *Republique française* : « L'aggravation dans l'état de l'empereur Guillaume, que les dépêches ont annoncé hier, date de huit jours. »

Le 25 février, le vieux souverain tomba subitement dans une prostration extrême et, depuis ce temps, ses forces décroissent pour ainsi dire à vue d'œil en dépit des soins ingénieux appliqués à les soutenir.

L'empereur paraît indifférent à ce qui se passe autour de lui. Les médecins l'ont vu combattre la léthargie qui s'est emparée du vieillard ; ils ordonneraient de fréquentes promenades en voiture s'ils ne craignaient le changement de température et les conséquences d'un refroidissement toujours à redouter, étant donnée la constitution de l'empereur.

L'état de l'empereur n'est pas désespéré, mais il est très grave. D'autre part, on télégraphie de Berlin au *Journal des Débats* : « L'empereur a en hier des conversations assez longues avec quatre ou cinq personnes. Son état ne présente aucun danger immédiat. »

Berlin, 6 mars. — L'état de l'empereur procède toujours la cour. Le bruit de sa mort a déjà couru, mais c'est une nouvelle absolument fautive.

LA FRANÇAISONNERIE

s'occupe-t-elle du diable ?

Le Satanisme, ou le culte rendu formellement à Satan, commence dans la Franc-Maçonnerie au grade de chevalier Kadousch. Le Kadousch rend un culte direct à Satan, comme au prince de ce monde et au chef de la guerre contre le Dieu vivant et personnel. Le vrai Dieu, que l'Église adore, est représenté comme l'auteur des ténèbres et du mal ; il a pour devise : *Mon royaume n'est pas de ce monde* ; Satan, au contraire : *Mon royaume est de ce monde*.

Quand un maçon, préalablement jugé digne de ce honneur, se présente pour être promu au grade de Kadousch, on l'introduit d'abord dans une chambre tendue de noir et éclairée par une seule lampe de forme triangulaire, suspendue au plafond. Au centre est une pierre tumulaire, sur laquelle sont placées deux têtes de mort, dont l'une porte une couronne royale, l'autre la tiare. On lui donne un poignard dans la main droite, et on lui adresse cette question : *Êtes-vous décidé à jurer avec jadis les préjugés (le respect de toute autorité, tant religieuse que civile), et à obéir sans réserve à tout ce qui sera prescrit par l'Ordre pour le bonheur de l'humanité par le renversement du trône et de l'autel ?*

Réponse : *Oui*. Alors, sur le commandement qui lui est fait, il frappe d'un coup de poignard la tête surmontée d'une tiare et dit : *Ahine à l'impopulaire ! Mort au trône !* — Puis frappant de même la tête surmontée d'une couronne royale, il dit : *Honneur à la tyrannie ! Mort au crime*.

Cette première épreuve finie, on l'introduit dans une salle tendue de blanc. Là est dressé un autel qui porte un vase d'or et une coupe d'argent. On allume l'autel, dans une gloire, se voit un immense triangle renversé, la principale pointe en bas. Le récipiendaire connaît le mystère de ce triangle : sans cette connaissance, tout il a donné ses preuves, il ne serait point admis au grade qu'il sollicite. Il sait que le triangle renversé est l'emblème de Lucifer, l'éternel ennemi d'Adonaï, c'est-à-dire de Dieu.

Le prêtre prosterne donc devant l'autel, ensuite verse de l'encens sur le feu en disant : *O Suprême et puissante, objet de nos adorations, c'est toi qu'en ce moment nous invoquons...*

On pose ensuite au récipiendaire les questions auxquelles il doit répondre. D. *Quelle sont les ennemis irréconciliables des Kadousch ?* R. *Le despotisme des gouvernements et la tyrannie des prêtres.*

D. *Comment doivent-ils le combattre ?* R. *A mort, à l'outrance, sans trêve ni quartier.*

Après avoir subi ces diverses épreuves, le nouveau Kadousch est admis aux *Agapes*, repas sacrés, où les convives sont assis à une table triangulaire et tiennent un poignard à la main. Entre autres cérémonies, avant de boire, on plonge le poignard dans le verre de vin rouge, et, tandis que coulent les gouttes figurant symboliquement du sang, on s'écrite, tous à la fois : *Deus sanguis volens !* Dieu est le vainqueur !

Après avoir bu, on donne un coup de poignard dans la direction du ciel, en s'écriant d'un ton sauvage : *Nokam Adonaï !* Vengeance contre toi, Adonaï ! C'est un Seigneur, Dieu du Ciel, que s'adresse ce blasphème.

Tels sont les rites principaux qui se pratiquent à l'initiation des Kadousch. Notre main tremble en reproduisant ces horreurs, mais ne faut-il pas que les chrétiens sachent à quel point la réputation et la prière sont nécessaires ?

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

Table with 3 columns: Cours précédent, VALEURS, Cours du jour. Includes items like 3 1/2 0/0, 3 1/2 0/0 amortissable, etc.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Election au Conseil général des Bouches-du-Rhône. Marseille, 7 mars. — Hier, a eu lieu une élection pour la quatrième circonscription de Marseille, au conseil général des Bouches-du-Rhône.

Paris, 7 mars. — L'état de l'empereur Guillaume est toujours inquiétant, et sa faiblesse est de plus en plus grande.

Paris, 7 mars. — La droite s'est occupée des divers amendements à la loi sur les céréales. Elle a accepté celui de M. Bernard-Lavergne autorisant le gouvernement dans des cas exceptionnels à supprimer le droit de mouture.

La réunion a désigné divers orateurs pour prendre part à la discussion de la loi sur les délégués mineurs, le renouveau des députés députés.

La grève de Besseges. Paris, 7 mars. — Les délégués des mineurs de Besseges ont télégraphié à M. Gilly député de Gard : « Venez vite ; situation tendue. »

La catastrophe de Quaregnon. Bruxelles, 7 mars. 73 cadavres ont été retirés de la fosse la Honde à Quaregnon.

L'excécution des insurgés bulgares. Saint-Petersbourg, 7 mars. — La *Gazette de Moscou* dit que la mort des victimes bulgares fera suite des événements, qui avanceront la solution et marqueront dans l'histoire.

Le cabinet italien. Rome, 7 mars. — M. Depretis se présentera jeudi devant la Chambre avec tout le cabinet missionnaire.

Les affaires bulgares. Constantinople, 7 mars. — Répondant à la circulaire de la Porte du 1er mars relative à la Bulgarie, l'Autriche et l'Italie approuvent l'attitude

LE COUP DE GRISOU

de Quaregnon 144 VICTIMES

Mons. 5 mars. 3 h. soir. Vers 3 heures de l'après-midi, des ingénieurs ont réussi à pénétrer dans les traits où se trouvaient les charbonniers. Ceux-ci ont été tous trouvés asphyxiés.

Scènes navrantes. Patrages, 5 mars, 4 h. du soir. La baraque dans laquelle attendaient les parents des malheureux ouvriers restés dans la fosse se remplit sans cesse ; la foule hâle et suit, avec un poignant intérêt, à travers les fenêtres ouvertes, les mouvements de va-et-vient du personnel exécutant les ordres de ceux qui président aux mesures de sauvetage.

Les infirmes interrogent les employés et demandent des nouvelles qu'on ne peut leur donner, la cruelle incertitude augmentant leur désespoir, ils se désolent et ont entendu, dans les sanglots qui s'entrechoquent, des cris désespérés : « Mon malheureux fils, rendez-moi ! » « Mon frère est-il parmi les morts ? » « Dites-moi ce qu'est devenu mon mari ! » « Mon père et mes deux frères, je ne les verrai donc plus ? » Ce sont des scènes à rendre l'âme, qui se répètent aussi devant la grille ou la fosse de monde et plus grande encore et plus bruyante qu'à l'intérieur de la « baraque ».

On voit déposer sous le plan incliné qui conduit au poly les premiers cercueils destinés aux cadavres ; ces cercueils sont en bois blanc et recouverts d'une croix plate, noire. Dans les ateliers du charbonnage, on s'occupe sans interruption, à confectionner d'autres bières, ingrate besogne qui occupera les menuisiers durant toute la nuit et probablement encore une grande partie de la journée de demain.

Les cadavres. 8 h. 30 soir. Les gens d'œuvre ont beaucoup de peine à contenir le monde. De temps à autre, un employé du charbonnage essaye de faire prendre patience à ces malheureux de la Porte. Il parait certain que Sadi-Pacha et Reich-Bej, secrétaire du Sultan, iront saluer le czar à Jassyville.

Paris, 7 mars. — L'état de l'empereur Guillaume est toujours inquiétant, et sa faiblesse est de plus en plus grande. D'après des renseignements venus de Berlin, ce ne serait pas la vieillesse seule qui met en danger la vie de l'empereur d'Allemagne ; il serait atteint d'une affection qui peut l'emporter au moment où l'on s'y attendrait le moins.

Cette affection serait l'infarctus ou émission de sang par les veines urinaires. La vie de l'empereur est donc à la merci d'une hémorragie considérable à laquelle il pourra succomber.

On craint une catastrophe soudaine, et c'est pour essayer de parer à cette éventualité que les médecins d'Amérique, qui ont été dernièrement reçus dans l'église catholique par les Pères, ont été confirmés par S.G. Mgr l'archevêque de Paris.

Un missionnaire déceci. M. Grévy, sur la proposition du ministre de la guerre et du général Mient, commandant la division du Tonkin, vient de décerner une médaille d'argent, méritée tout de retardé, à son successeur au R. P. Bruyer, missionnaire apostolique.

Le R. P. Bruyer a sauvé, au péril de ses jours, deux soldats qui se noyaient dans un torrent au Tonkin.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Floquet, président. La séance est ouverte à 2 heures. L'interpellation Cunéo d'Ornano sur la Corse.

M. Cunéo d'Ornano monte à la tribune pour développer son interpellation. Il déclare que la politi-

que est étrangère au débat qui comporte seulement une question de justice et d'humanité. Il fait appel à la solidarité de tous les groupes de la chambre pour la reconnaissance et le rétablissement français et ajoute qu'il est de l'intérêt de la République d'adhérer à ses conclusions à l'appui desquelles il cite l'opinion de M. Vacherot et de la *Presse* ainsi que de plusieurs journaux républicains qui réclament une enquête sérieuse.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

M. Cunéo d'Ornano continue en montrant les agissements de la famille Casabianca ; le père, président de chambre, a flatté servilement l'empereur ; le fils, sénateur, a sollicité de l'empereur l'investiture de la candidature officielle. Tous les gens que le gouvernement favorise au détriment d'autres républicains.

quelques instants après le départ du comte de Flandre, arrivé M. de Moreau, ministre, accompagné de quelques personnes.

Le train spécial ramenant à Bruxelles le comte de Flandre et sa suite est parti vers midi cinquante. Dans la gare, M. Jules Carlier, député de Mons, qui avait sollicité, à ce que l'on affirme, la visite du comte de Flandre a été présenté à celui-ci par le gouverneur.

M. de Moreau et les personnes l'accompagnant vont de Bruxelles par train ordinaire arrivant à Patrages, à 10 h. 53, ont profité du train spécial pour repartir.

Le comte de Flandre a remis, pour être distribués aux familles des victimes et aux blessés de la catastrophe 10,000 fr. de la part du Roi et 2,000 francs comme offrande personnelle.

A trois heures, l'ingénieur Jacquet remonte et donne des ordres aux porriers. Il annonce qu'il y a encore douze cadavres prêts à être conduits à la surface du puits. A ce moment là, il y a, en tout, trente-huit cadavres remontés, parmi lesquels six n'ont pu être reconnus.

De quart d'heure en quart d'heure, la sonnette donne des avertissements. C'est chaque fois le lugubre signal de l'arrivée de nouveaux cadavres par la cage, dans laquelle on les transporte couchés par rangs de deux et de trois. Cela durera ainsi jusqu'à extraction complète des victimes, dont le chiffre approximatif déjà donné, ne paraît malheureusement pas exagéré.

Les funérailles. Patrages, 4 h. 30 soir. A partir de demain, lundi, à 7 heures du matin, commencera la longue série des funérailles des victimes.

Le duc d'Ursel, gouverneur du Hainaut vient de faire don de mille francs pour aider au soulagement des familles éprouvées par cet effroyable malheur.

Les trains déversent à chaque arrivée des flots de curieux. Une bonne mesure. Lille, 5 mars. — Le préfet du Nord a prescrit une surveillance toute spéciale et très attentive dans tous les charbonnages du bassin de Valenciennes. Cette mesure a été prise à la suite du coup de grisou de Quaregnon.

Bruxelles, 6 mars. — La commission de la Bourse de Bruxelles, en séance de samedi, a décidé qu'il y avait lieu de prélever sur ses fonds une somme de 1,000 fr. pour venir en aide aux familles des victimes.

NOUVELLES DU JOUR

La mission de M. Ferdinand de Lesseps. Berlin, 6 mars. — On affirme que M. Ferdinand de Lesseps, chargé, comme on le sait, de porter à M. Herbet, la décoration de grand-officier de la Légion d'honneur, a reçu mission aussi d'assister, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et de représentant personnel du président de la République, aux fêtes qui auront lieu à l'occasion du 50^e anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume.